UL/DAJ n° 051-2019

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LE PRESIDENT,

Vu le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;

Vu le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 portant délégation au Président,

DECIDE

Article 1

Les tarifs de l'Ecole des Mines pour les certifications de compétences en langues (ouvertes à tous) sont fixés conformément à la liste ci jointe.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux de l'Ecole des Mines r et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 5 mars 2019

Pierre MUTZENHARDT

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

12 MARS 2019

Frais Certification Mines Nancy applicables aux candidats aux tests correspondants à compter du 01 Septembre 2018

L'ENSMN agit comme centre de test ouvert à toute personne intéressée, y compris aux tiers. Le cas échéant, les étudiants de l'université de Lorraine qui engagent auprès de l'école u certification de comptéences en langues le font sans lien avec leur scolarité.
La précédente grille tarifaire comporte une erreur matérielle (erreur de plume) de sorte qu'il y a lieu d'appliquer les tarifs qui suivent à compter du 1er septembre 2018

° tarifs des **certifications de compétences** en langues (épreuve de langues).

ENSMN - EXAMENS DE LANGUES (exonérés de TVA)		
ANGLAIS	A PARTIR DU 01/09/18	**T.T.C.**
FCE		135,00 €
CAE		142,00 €
BEC Prelim		106,00 €
BEC Vantage		135,00 €
KET (Key English Test)		89,00 €
PET (Preliminary English Test)		106,00 €
CPE (Certificate of Proficiency in English)		152,00 €
PENALITES DE RETARD		45,00 €
Réclamation verification administrative		35,00 €
Réclamation recorrection copies		80,00 €
IELTS		197,00 €
ALLEMAND	A PARTIR DU 01/09/18	**T.T.C.**
ZD B1		150,00 €
ZD B2		160,00 €
ZD C1		180,00 €
ZD B1 par module		50,00 €
ZD B2-C1 module ecrit		100,00 €
ZD B2-C1 module oral		70,00 €
A1 Fit in Deutsch 1		70,00 €
A1 Start Deutsch 1		95,00 €
A2 Fit in Deutsch 2		80,00 €
A2 Start Deutsch 2		110,00 €
C2 Goethe zertifikat		220,00 €
ITALIEN	A PARTIR DU 01/09/18	**T.T.C.**
CILS 1		135,00 €
CILS 2		155,00 €
CILS 3		175,00 €
ESPAGNOL	A PARTIR DU 01/09/18	**T.T.C.**
siele		165,00 €

Les tarifs ci-dessus dépendent de la politique des éditeurs-distributeurs des tests.